

CRÉATION D'UN TAUX DE TVA



PRÉAMBULE

Le paramétrage du taux de TVA permet de calculer automatiquement le montant de la TVA lors de l'acquisition d'un bien. (Outils/Paramétrage/TVA)

Exemple : le taux de TVA est de 19.6% depuis le 1^{er} janvier 2000. Il est passé à 20% le 1^{er} janvier 2014.

Le code est obligatoire et unique, le libellé est libre.

Il faut insérer une ligne en date du 01/01/2000, et renseigner la colonne « taux 1 » à 19.6 (il n'est pas utile d'inscrire le %).

La colonne « taux 2 » se remplit automatiquement par le taux FCTVA, mais ce dernier peut représenter un autre taux car il est modifiable.

Insérez une seconde ligne en date du 01/01/2014 avec un taux de 20%.

La gazette ⓘ Outils ⓘ Saisie de taux ⓘ

+ [Icones]

Code : Taux
 Libellé : Taux normal

DATE	TAUX 1	TAUX 2	SUPPRIMER
01/01/2000	19,6000	16,3880	

DATE	TAUX 1	TAUX 2	SUPPRIMER
01/01/2000	19,6000	16,3880	
01/01/2014	20,0000	16,6670	

Selon la date d'acquisition du bien la TVA sera différente. Dans notre cas, si un bien est acquis en 2012 il sera taxable au taux de 19.6%, s'il est acquis après 2014 il sera taxable au taux de 20%.

A SAVOIR

- ⚠ Ce taux pour être applicable doit être associé au budget lors du paramétrage du budget.
- ⚠ Si la modification du taux de FCTVA intervient après enregistrement de l'acquisition de bien, il est possible de lancer un recalcul. (Outils/Outils/Recalcul FCTVA)

MOTS CLÉS

TVA
FCTVA
Taux

